



ENQUÊTE MOBILITÉ | 2019

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

Synthèse des résultats - Septembre 2020

Sommaire

» C'EST QUOI UNE ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA (EMC²) ?

01. QUELLE GÉOGRAPHIE DES DÉPLACEMENTS ?

- 06 / Les flux de déplacements quotidiens dans le département d'Indre-et-Loire (37)
- 06 / Répartition des déplacements à destination du Syndicat des Mobilités de Touraine selon le secteur de résidence
- 07 / Les flux de déplacements entre les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et la Métropole
- 07 / Part des déplacements réalisés sur le département d'Indre-et-Loire selon la zone de résidence

02. COMBIEN DE DÉPLACEMENTS PAR JOUR ET PAR HABITANT ?

- 08 / Nombre de déplacements quotidiens selon le lieu de résidence
- 09 / Répartition des habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine selon le nombre de déplacements effectués par jour
- 09 / Part des habitants immobiles par territoire de résidence

03. COMMENT SE DÉPLACENT LES HABITANTS ?

- 10 / Répartition des déplacements par mode selon le lieu de résidence
- 11 / Évolution des parts modales des déplacements des habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine
- 11 / Parts modales des visiteurs sur le Syndicat des Mobilités de Touraine
- 12 / Nombre moyen d'occupants d'une voiture selon le territoire de résidence
- 12 / Répartition du nombre de personnes dans les voitures pour le Syndicat des Mobilités de Touraine
- 13 / Équipement des ménages, en voiture/en vélo
- 13 / Nombre de voitures/vélos à disposition pour 100 ménages
- 13 / Répartition des ménages du Syndicat des Mobilités de Touraine selon le nombre de voitures/vélos
- 14 / Répartition des déplacements selon le nombre de modes utilisés
- 14 / Part des 3% de déplacements intermodaux dans le Syndicat des Mobilités de Touraine
- 15 / Les déplacements intermodaux selon le lieu de résidence
- 15 / Nombre de déplacements intermodaux selon le lieu de résidence
- 15 / Les intermodalités les plus pratiquées dans le Syndicat des Mobilités de Touraine

Les visuels sont issus de la plateforme d'analyse de l'Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²).

<https://emc2-touraine-mobilites.scan-datamining.com>



04. POURQUOI LES HABITANTS SE DÉPLACENT-ILS ?

- 16 / Répartition des déplacements par motif selon le lieu de résidence
- 17 / Quel enchaînement des déplacements pour les habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine?
- 17 / Quel mode, pour quel motif ?

05. QUAND LES HABITANTS DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE SE DÉPLACENT-ILS ?

- 18 / Nombre de déplacements par heure
- 18 / Nombre de déplacements sur les heures de pointe
- 18 / Les déplacements par mode et par heure de départ
- 19 / Les déplacements sur le Syndicat des Mobilités de Touraine par motif et par heure de départ
- 19 / Poids des heures de pointe dans les motifs de déplacements
- 19 / Poids des motifs de déplacements dans les heures de pointe

06. DISTANCE ET DURÉE DES DÉPLACEMENTS ?

- 20 / Distance et durée journalières des déplacements
- 20 / Répartition des déplacements / distances parcourues selon les classes de distance
- 21 / Distance et durée d'un déplacement
- 21 / Les durées et distances moyennes selon les modes
- 22 / Répartition des parts modales selon les distances pour le Syndicat des Mobilités de Touraine



Conception - Rédaction : Syndicat des Mobilités de Touraine (S. Carette)

Coordination - Communication : Syndicat des Mobilités de Touraine (V. Perchenet)

C'EST QUOI UNE ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA (EMC²) ?

L'Enquête Mobilité Certifiée Cerema, abrégée EMC², est une grande enquête sur la mobilité des habitants d'un territoire. Précédemment appelée Enquête Ménages Déplacements, elle correspond à une méthodologie labellisée au niveau national, encadrée par le Cerema depuis les années 80.

Le territoire d'enquête, ici le département d'Indre-et-Loire, a été découpé en 54 secteurs de tirage tenant compte des caractéristiques urbaines mais aussi des règles méthodologiques fixées par le Cerema. Dans chaque secteur, les participants ont été tirés au sort de manière aléatoire à partir de leur logement. Au total, 160 personnes au minimum ont été enquêtées par secteur de tirage.

Sur le territoire du SCoT de l'Agglomération Tourangelle (54 communes), l'enquête EMC² a été réalisée selon une méthode mixte (face à face et téléphone). Le reste du département d'Indre-et-Loire (218 communes) a été enquêté uniquement par téléphone.

En face-à-face, toutes les personnes d'un ménage sont recensées, puis les personnes de plus de 5 ans sont interrogées sur leurs déplacements. Par téléphone, seules une à deux personnes sont interrogées. Tous les déplacements réalisés la veille du jour d'enquête, soit un jour de semaine, sont recensés avec leurs caractéristiques (motifs, modes, zones géographiques, heures de départ et d'arrivée).

La réalisation de l'EMC² a mobilisé une soixantaine d'enquêteurs recrutés au niveau local ainsi qu'une quinzaine de télé-enquêteurs, rodés à la méthodologie des enquêtes mobilité, basés à Strasbourg. Durant toute la réalisation, le Cerema a assuré un contrôle hebdomadaire pour attester du respect de la méthode.

Ainsi, l'EMC² d'Indre-et-Loire a été validée et déclarée conforme le 18/10/2019.

DISPOSER D'UNE EMC² PERMET :

01. De connaître et de mieux comprendre les pratiques de mobilité en fournissant une vision globale et cohérente des déplacements de toute une population,
02. De se comparer dans le temps (par rapport à l'EMD de 2008) et dans l'espace (par rapport à d'autres agglomérations françaises),
03. D'alimenter la prospective des mobilités et de guider les choix d'investissement des politiques publiques.



272

communes

8 700

personnes de 5 ans
et plus enquêtées

6 400

ménages enquêtés



33 400

déplacements enquêtés

REPRÉSENTATIF DE



» 591 000

HABITANTS

» 278 000

MÉNAGES

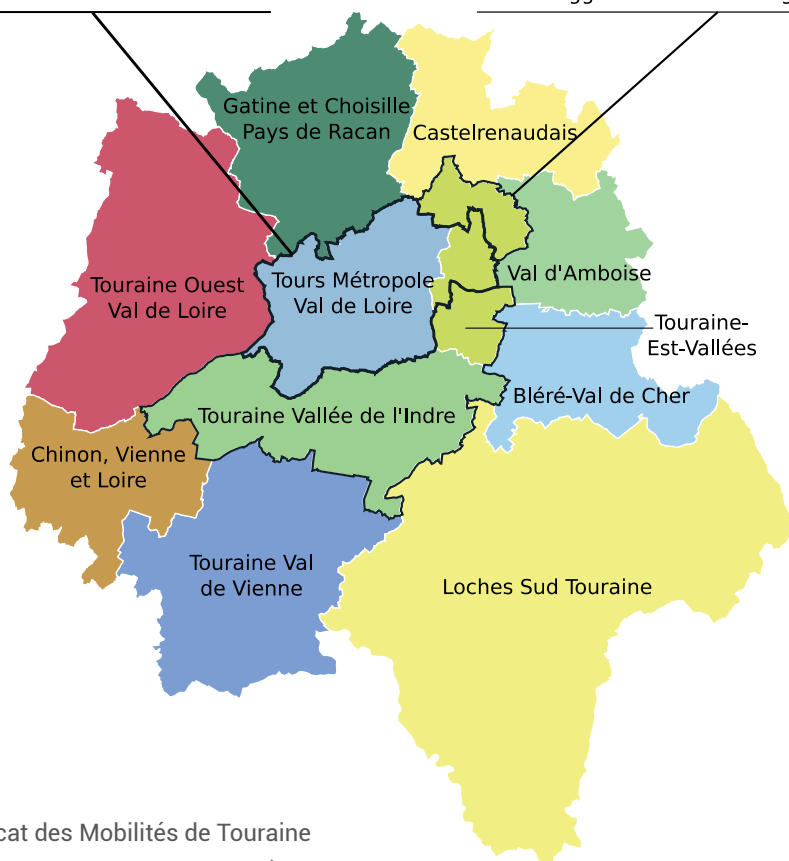
» 2,2 millions

DE DÉPLACEMENTS
DES HABITANTS DE
5 ANS ET PLUS
CHAQUE JOUR

Sur quel territoire ?

L'enquête a été réalisée sur l'ensemble du département d'Indre-et-Loire (37) afin de couvrir l'aire urbaine⁽¹⁾ de Tours. En 2008, la précédente enquête avait été réalisée sur le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (alors composé de 40 communes, abrégé SCoT(40)).

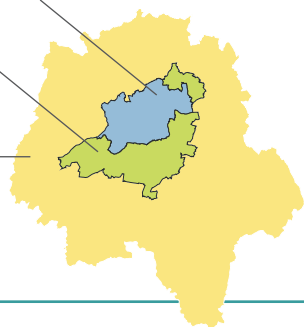
Syndicat des Mobilités de Touraine SCoT de l'Agglomération Tourangelle



Syndicat des Mobilités de Touraine

SCoT de l'Agglomération Tourangelle hors Syndicat des Mobilités de Touraine

Département hors SCoT de Tours



Par convention, et afin de livrer des analyses pertinentes pour le Syndicat des Mobilités de Touraine, le reste du SCoT de l'Agglomération Tourangelle hors Syndicat des Mobilités de Touraine est désigné « SCoT Agglomération Tourangelle hors Syndicat des Mobilités de Touraine » et le reste du département d'Indre-et-Loire « Département hors SCoT Tours ».

⁽¹⁾ Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou périurbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.



DÉPLACEMENT :

Mouvement d'une personne, effectué pour un certain motif, sur une voie publique, entre une origine et une destination, à l'aide d'un ou de plusieurs modes de transport. Tous les déplacements des personnes âgées de 5 ans et plus sont recensés.



MOBILITÉ :

Nombre moyen de déplacements quotidiens par personne réalisés au cours d'un jour de semaine (lundi à vendredi).

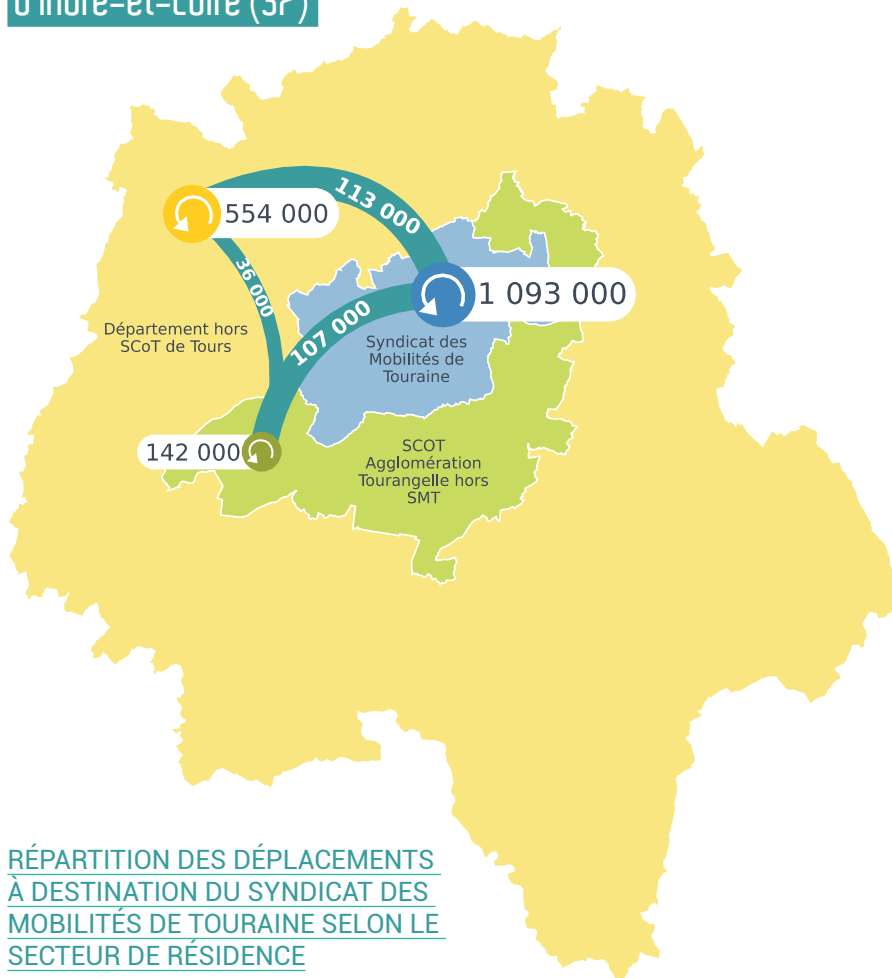


MODE DE DÉPLACEMENT :

Chaque déplacement est effectué à l'aide d'un ou de plusieurs modes, motorisés ou non. Dans l'analyse des parts modales, seul le mode principal d'un déplacement est retenu. Si un seul mode a été utilisé (lors d'un déplacement dit monomodal), il s'agit du mode principal. Cependant, si plusieurs modes ont été combinés, le mode principal est déterminé selon une hiérarchie, fixée dans la méthodologie Cerema. La marche à pied, quand elle permet de se rendre vers ou depuis un autre moyen de transport, n'est pas considérée comme un autre mode de déplacement. Ainsi, seuls les déplacements réalisés uniquement en marche à pied sont comptabilisés avec la marche comme mode principal. Dans le cas de déplacements ayant nécessité plusieurs modes, on parle de déplacements intermodaux.

01. QUELLE GÉOGRAPHIE DES DÉPLACEMENTS ?

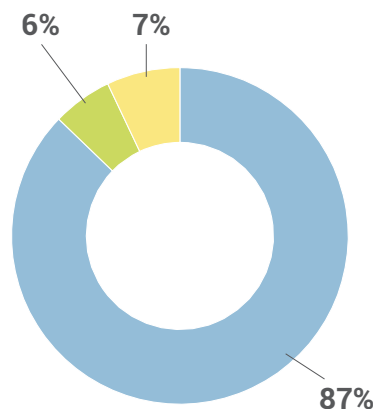
Les flux de déplacements quotidiens dans le département d'Indre-et-Loire (37)



RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS À DESTINATION DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE SELON LE SECTEUR DE RÉSIDENCE

87% des 1,2 million de déplacements réalisés à destination du Syndicat des mobilités de Touraine le sont par ses habitants.

13% des déplacements effectués vers le Syndicat des Mobilités de Touraine le sont par des habitants extérieurs au Syndicat des Mobilités de Touraine, soit 70 000 par des habitants du SCoT hors Syndicat des Mobilités de Touraine et 86 000 par des habitants du département hors SCoT.



- Syndicat des Mobilités de Touraine
- SCoT de l'Agglomération Tourangelle hors Syndicat des Mobilités de Touraine
- Département hors SCoT de Tours

» LES HABITANTS DU DÉPARTEMENT RÉALISENT **2,2 MILLIONS** DE DÉPLACEMENTS PAR JOUR.

» CHAQUE JOUR, **62 000** HABITANTS DE + DE 5 ANS, SOIT **11%** DE LA POPULATION, NE SE DÉPLACENT PAS.

2,1 millions
de déplacements à l'intérieur du département par jour

100 000
déplacements par jour à l'extérieur du département

1,2 million
de déplacements par jour à destination du Syndicat des Mobilités de Touraine

Les flux de déplacements entre les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et la métropole



La carte représente les flux entre EPCI et Métropole, deux sens confondus et sans distinction du secteur de résidence.

» LES HABITANTS DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE RÉALISENT **1,1 MILLION** DE DÉPLACEMENTS/JOUR SOIT **4,5%** DE PLUS QU'EN 2008.

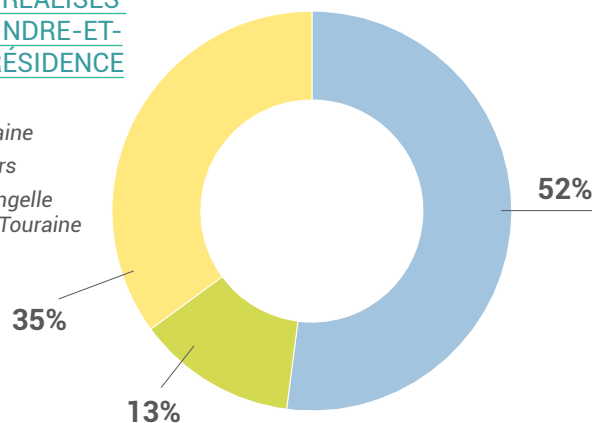
» **16%** DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS DES HABITANTS DES EPCI, SOIT **168 000**, SONT DES ÉCHANGES AVEC TOURS MÉTROPOLE.

Tours Métropole Val de Loire peut être qualifié d'autonome car ses habitants y effectuent 91% de leurs déplacements.

Les EPCI les plus polarisés vers la métropole (dont la part de déplacement est la plus importante en direction de TMVL) sont Gâtine et Choissilles – Pays de Racan et Touraine – Est Vallées avec respectivement 27.7% et 27.3% de leurs déplacements qui sont en lien avec la métropole.

PART DES DÉPLACEMENTS RÉALISÉS DANS LE DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE SELON LA ZONE DE RÉSIDENCE

- Syndicat des Mobilités de Touraine
- Département hors SCoT de Tours
- SCoT de l'Agglomération Tourangelle hors Syndicat des Mobilités de Touraine



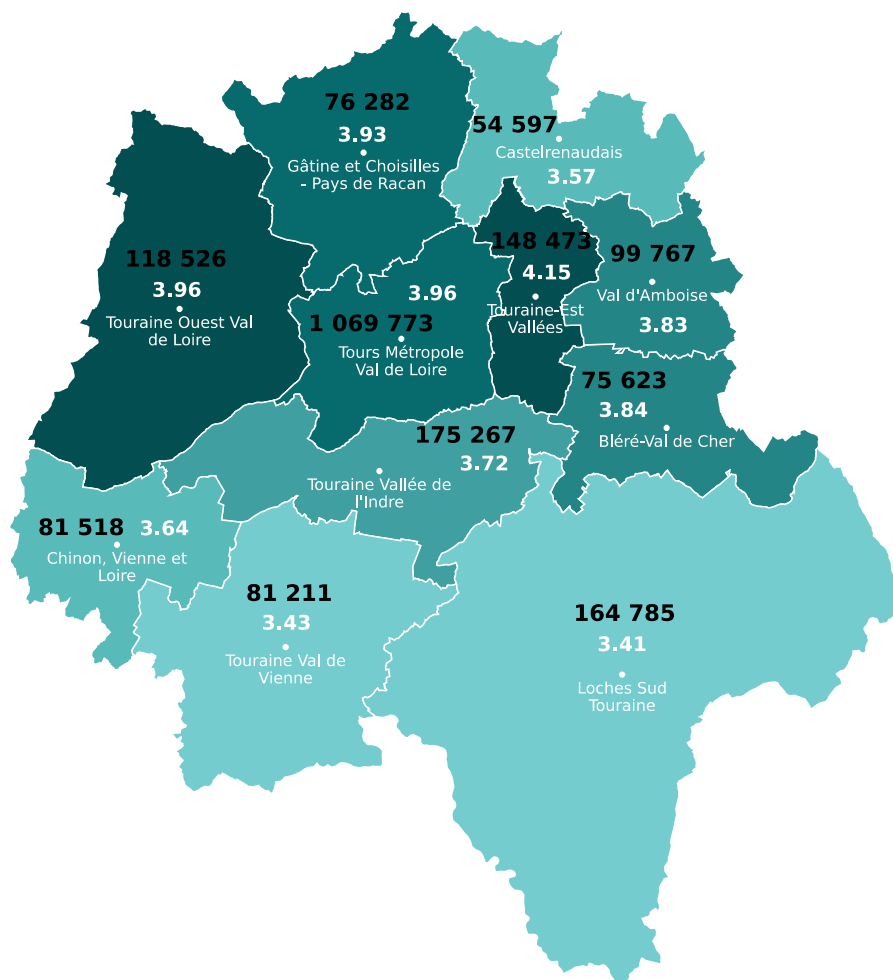
AIDE À LA LECTURE :

52% des déplacements réalisés dans le département le sont par des habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine.

02. COMBIEN DE DÉPLACEMENTS PAR JOUR PAR HABITANT ?

Nombre de déplacements quotidiens selon le lieu de résidence

(hors déplacements réalisés à l'extérieur du département)



- Nombre de déplacements quotidiens des habitants
- Nombre de déplacements quotidiens moyen par habitant

Sur le territoire du SCoT, le taux de mobilité est en hausse pour tous les habitants en comparaison avec 2008.

Pour le Syndicat des Mobilités de Touraine, le taux de mobilité est passé de 3.87 à 3.98.

MOBILITÉ* PAR JOUR PAR HABITANT DU :



Département
d'Indre-et-Loire :
3.84



Département
hors SCoT :
3.67



SCoT de Tours :
3.94



SCoT hors
Syndicat des
Mobilités
de Touraine :
3.82



Syndicat
des Mobilités
de Touraine :
3.98



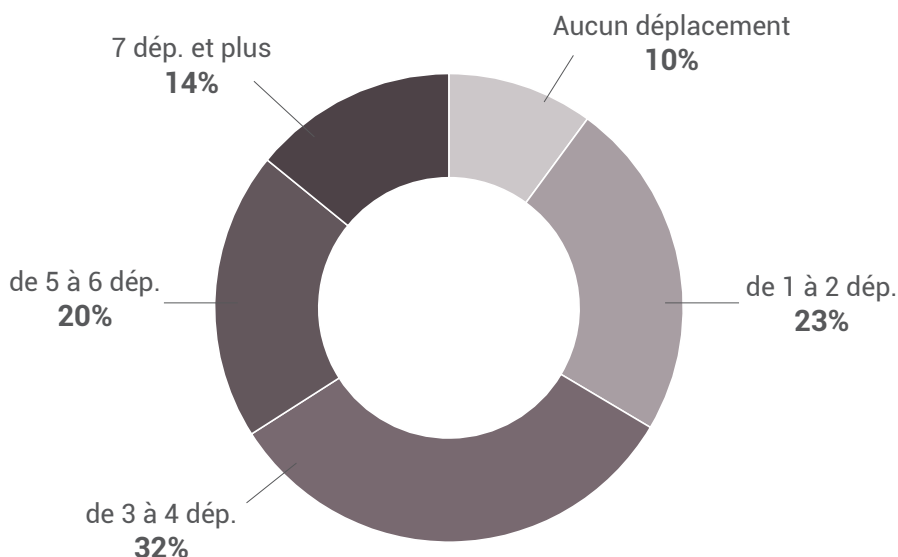
TMVL :
3.96



Noyau urbain :
3.92

* (hors déplacements réalisés à l'extérieur du département)

Répartition des habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine selon le nombre de déplacements effectués par jour

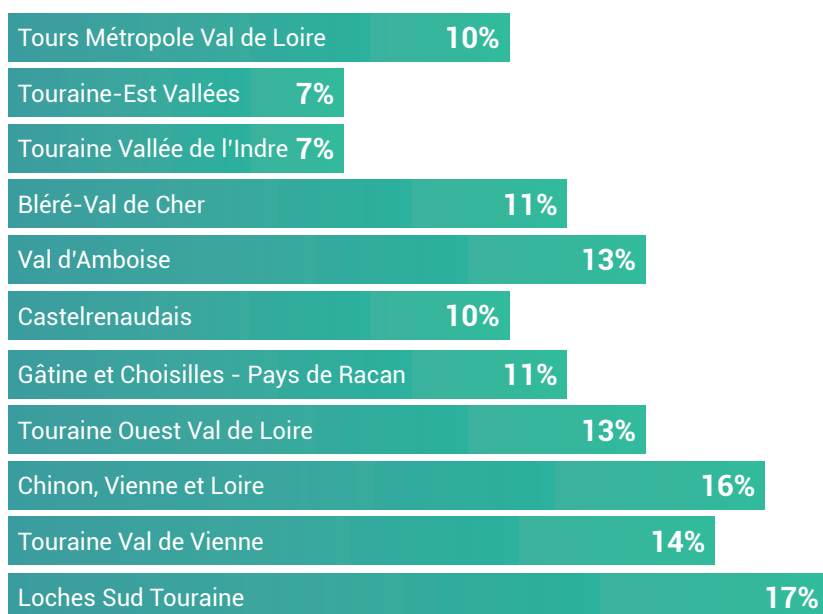


Malgré un taux de mobilité en hausse, on observe parallèlement un plus grand nombre d'immobiles (8,5% en 2008, 10,1% en 2019) et un plus grand nombre d'hyper-mobiles (12,1% en 2008, 14,1% en 2019).

» **13%**
DES HABITANTS DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE SONT TRÈS MOBILES.

AIDE À LA LECTURE :
» **14%**
des habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine réalisent plus de 7 déplacements dans la journée, ce sont les hyper-mobiles.

PART DES HABITANTS IMMOBILES PAR TERRITOIRE DE RÉSIDENCE

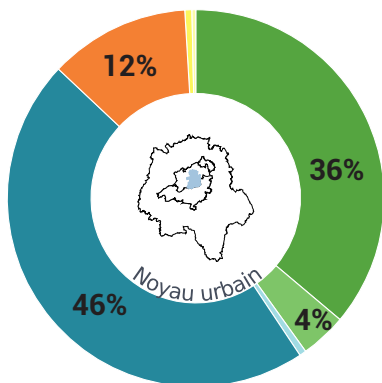
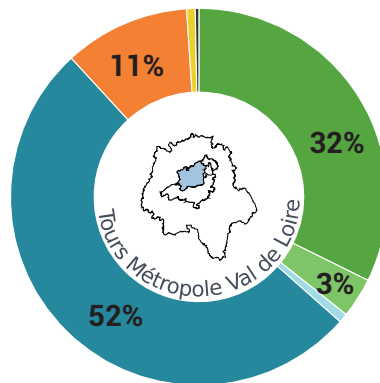
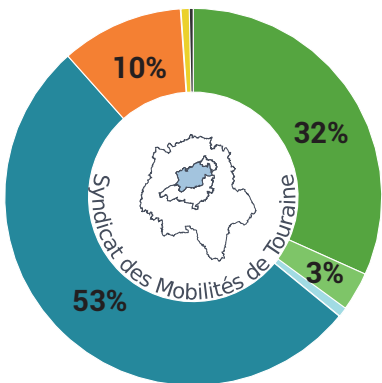
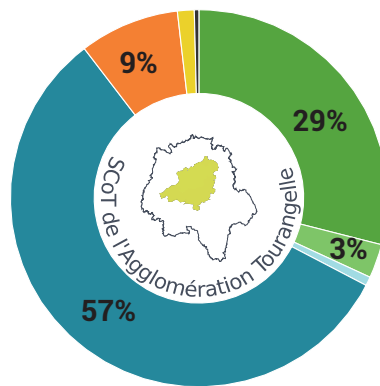
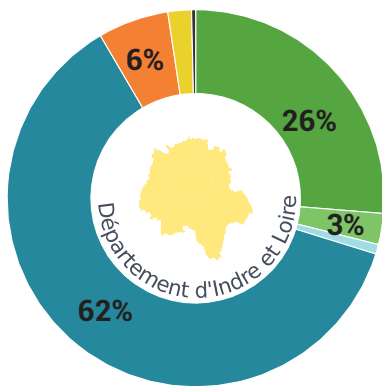


» **11%**
DES HABITANTS DU DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE DE + DE 5 ANS NE SE DÉPLACENT PAS CHAQUE JOUR.

AIDE À LA LECTURE :
» Le taux d'immobilité varie de 7% pour les habitants de Touraine-Est-Vallées à 17% pour les habitants de Loches Sud Touraine.

03. COMMENT SE DÉPLACENT LES HABITANTS ?

Répartition des déplacements par mode selon le lieu de résidence



- Marche
- Vélo
- Deux-roues motorisés
- Voiture
- Transports collectifs urbains
- Transports collectifs inter-urbains
- Autres transports collectifs

UN USAGE DE LA VOITURE NETTEMENT PLUS IMPORTANT SUR LE DÉPARTEMENT QUE SUR TMVL AVEC 10 POINTS DE PART MODALE D'ÉCART.



578 000

déplacements en voiture sont réalisés par les habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine chaque jour



204 500

déplacements en voiture sont réalisés par les habitants du SCoT hors Syndicat des Mobilités de Touraine chaque jour



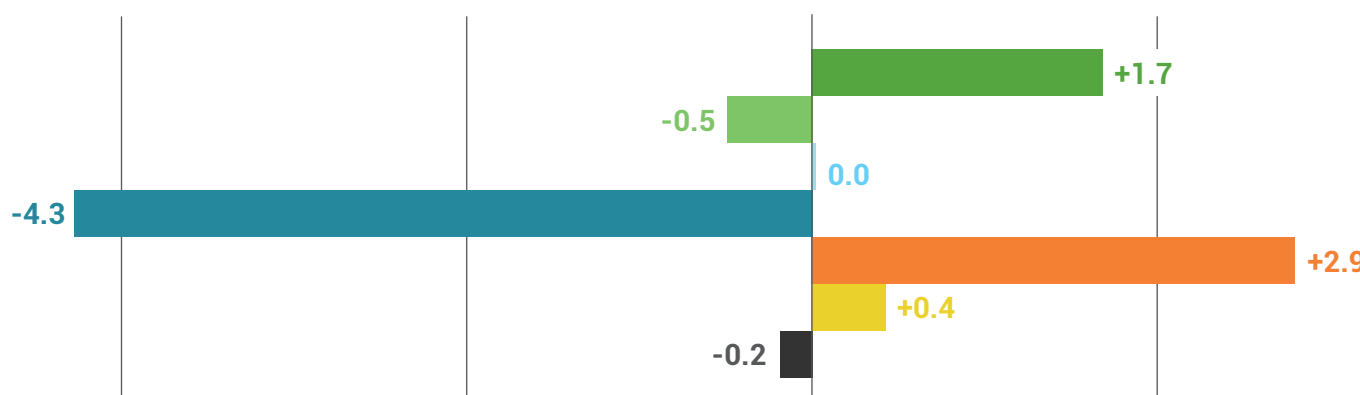
522 000

déplacements en voiture sont réalisés par les habitants du département hors SCoT chaque jour

Evolution des parts modales des déplacements des habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine



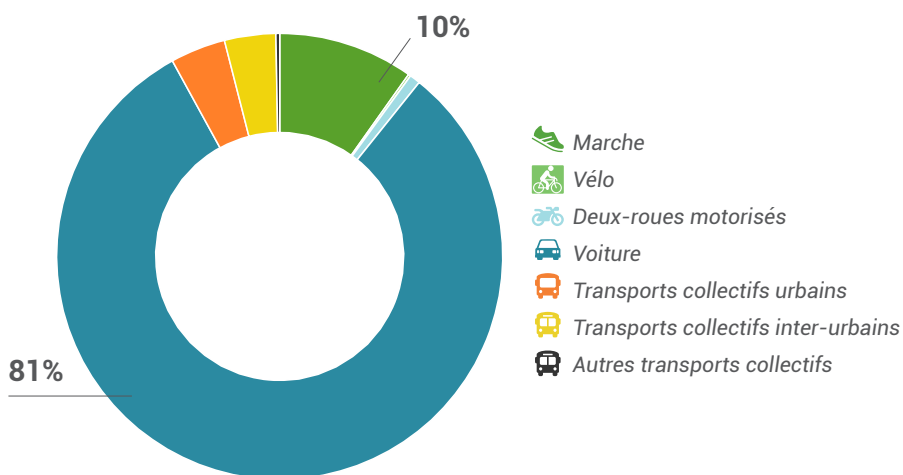
GAINS / PERTES DE PARTS MODALES (EN POINTS DE PART MODALE)



Sur le territoire du Syndicat des Mobilités de Touraine, en 10 ans, la part des transports en commun a augmenté de manière significative (de 7,6% à 10,5%), au détriment de la voiture (de 56,9% à 52,5%).

» CHAQUE JOUR, PLUS DE **126 000** DÉPLACEMENTS SONT RÉALISÉS EN VOITURE SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE PAR DES PERSONNES N'Y HABITANT PAS.

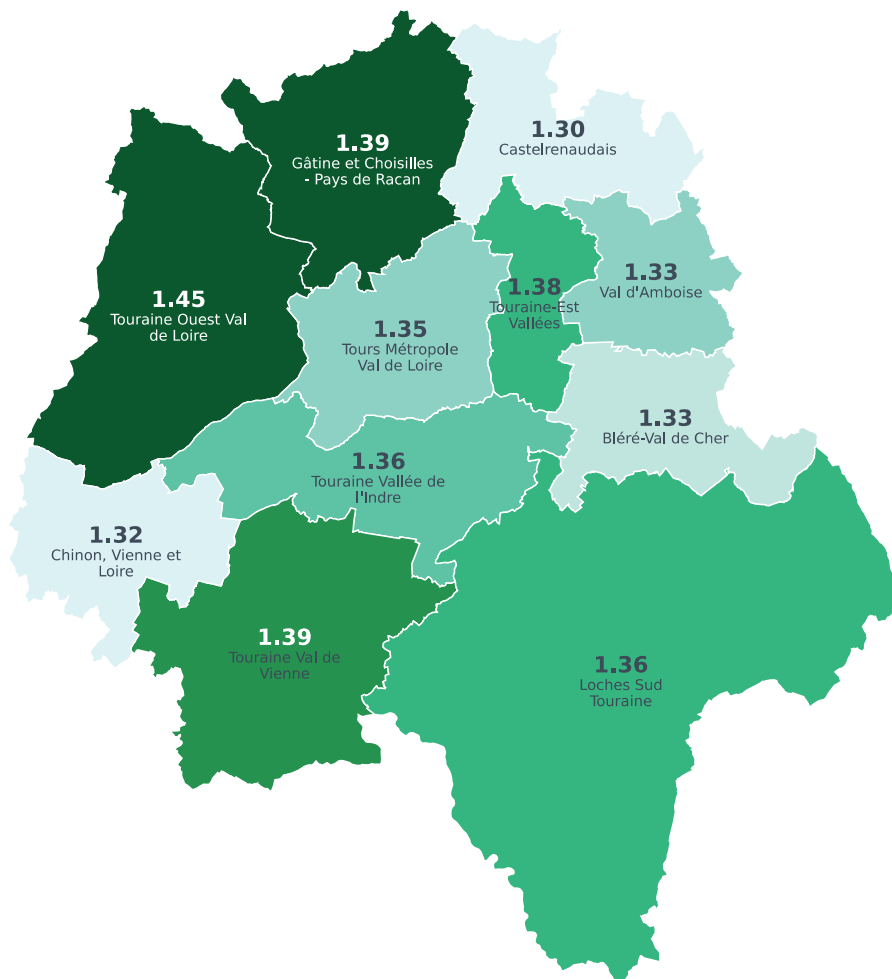
PARTS MODALES DES VISITEURS SUR LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE



AIDE À LA LECTURE :

81% des déplacements des visiteurs du Syndicat des Mobilités de Touraine (personnes n'y résidant pas) sont réalisés en voiture.

Nombre moyen d'occupants d'une voiture selon le territoire de résidence

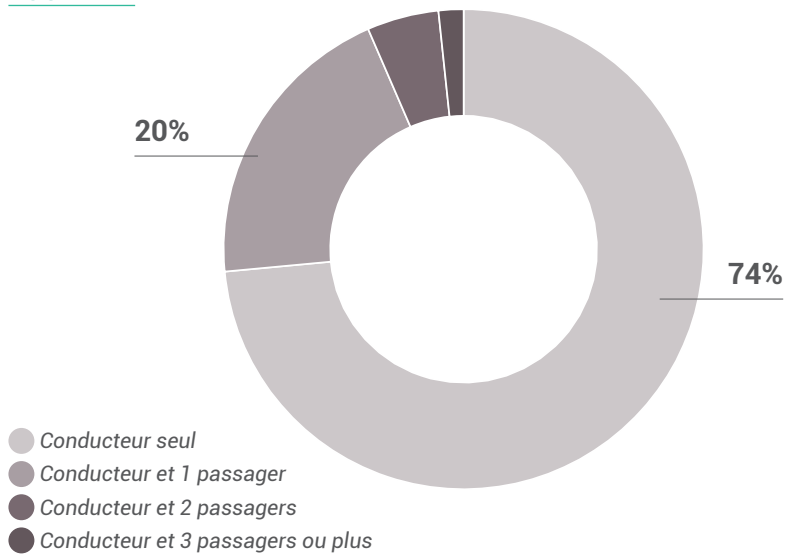


» **NOMBRE MOYEN D'OCCUPANTS DES VÉHICULES = MOYENNE DU NOMBRE DE PASSAGERS DÉCLARÉS PAR LE CONDUCTEUR, LUI-MÊME INCLUS.**

Pour le domicile-travail, le pourcentage d'autosolisme monte à **99%**

» **AUTOSOLISME : DÉSIGNE LE FAIT DE CIRCULER SEUL DANS UNE VOITURE.**

RÉPARTITION DU NOMBRE DE PERSONNES DANS LES VOITURES POUR LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE



AIDE À LA LECTURE :

74% des déplacements en voiture, soit 339 000 déplacements sont réalisés en autosolisme.

Équipement des ménages, en voiture, en vélo

NOMBRE DE VOITURES À DISPOSITION POUR 100 MÉNAGES

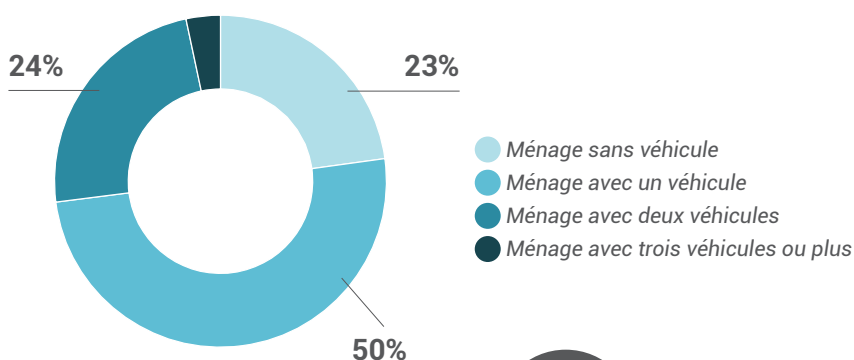
Quel que soit le territoire de résidence, les ménages disposent de moins de voitures qu'en 2008.

	2008	2019	
	-	127	sur le département
	125	118	sur le SCoT (40)
	117	108	sur le Syndicat des Mobilités de Touraine
	104	98	sur le noyau urbain

» 83%

DES PERSONNES DE PLUS DE 18 ANS POSSÈDENT LE PERMIS DE CONDUIRE.

RÉPARTITION DES MÉNAGES DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE SELON LE NOMBRE DE VOITURES



» 23%

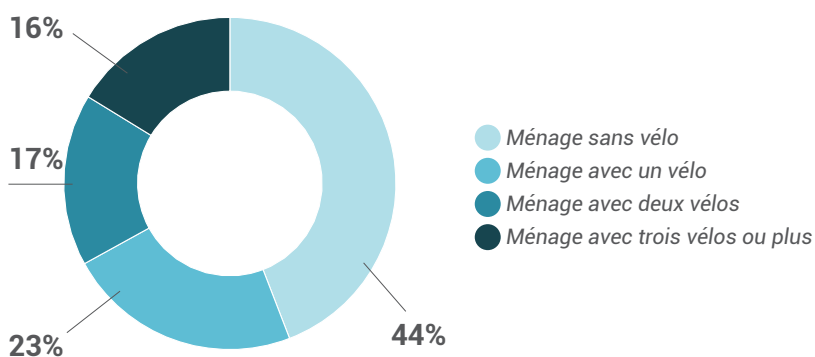
DES MÉNAGES DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE, SOIT **34 200** MÉNAGES NE DISPOSENT D'AUCUNE VOITURE.

NOMBRE DE VÉLOS À DISPOSITION POUR 100 MÉNAGES

Les ménages du noyau urbain sont les moins équipés en voiture et en vélos.

	2019	
	145	sur le département
	132	sur le SCoT (40)
	119	sur le Syndicat des Mobilités de Touraine
	104	sur le noyau urbain

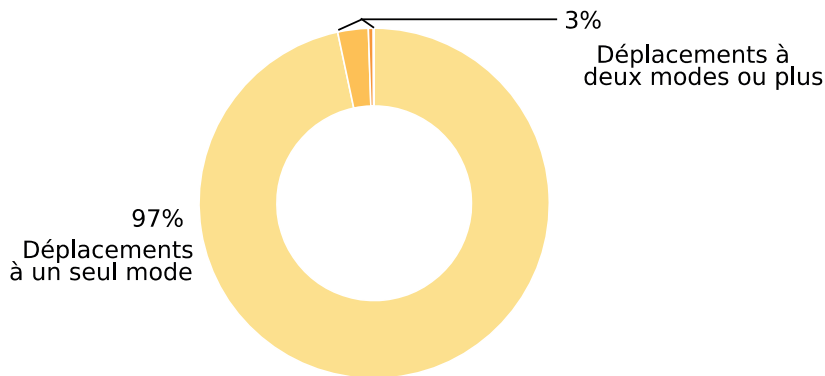
RÉPARTITION DES MÉNAGES DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE SELON LE NOMBRE DE VÉLOS



» 56%

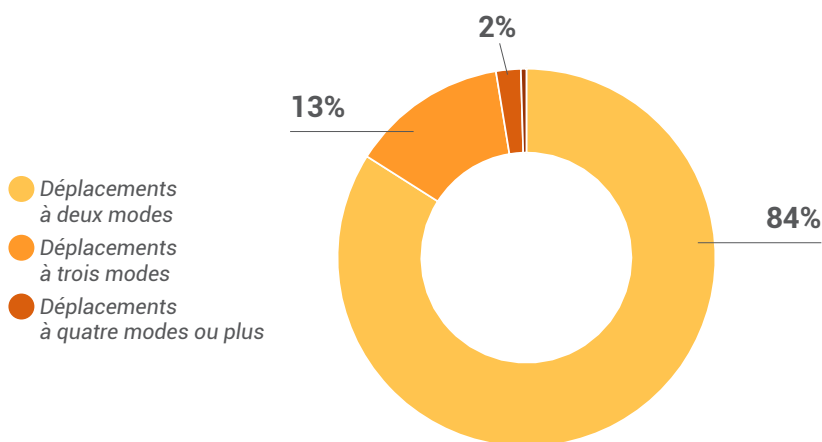
DES MÉNAGES DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE, SOIT **83 722** MÉNAGES DISPOSENT D'AU MOINS UN VÉLO.

Répartition des déplacements selon le nombre de modes utilisés



La grande majorité des déplacements des habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine, 97%, sont réalisés avec un seul mode de déplacement.

PART DES 3% DE DÉPLACEMENTS INTERMODAUX DANS LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE (À PARTIR DE DEUX MODES)



La grande majorité (84%) des déplacements intermodaux ne font intervenir que deux modes.



INTERMODALITÉ :
DÉPLACEMENT RÉALISÉ AVEC PLUSIEURS MODES DE TRANSPORT. LA MARCHÉ À PIED N'EST PAS PRISE EN COMPTE.



3.4%

des déplacements quotidiens des habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine sont intermodaux



2.9%

des déplacements quotidiens des habitants du SCoT hors Syndicat des Mobilités de Touraine sont intermodaux

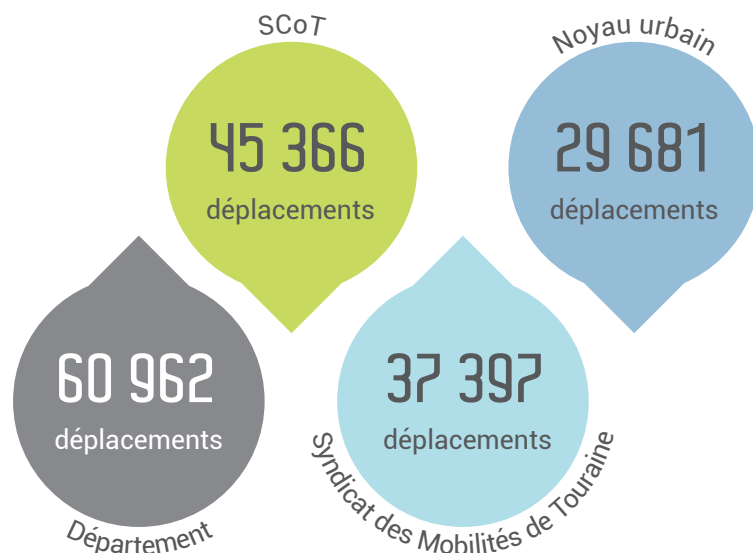


2.1%

des déplacements quotidiens des habitants du département hors SCoT sont intermodaux

Les déplacements intermodaux selon le lieu de résidence

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS INTERMODAUX SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE



25%

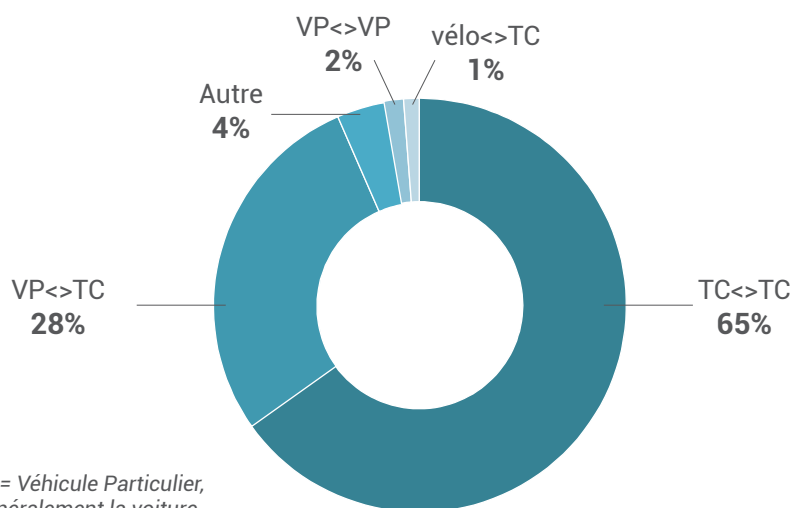
DES TRAJETS INTERMODAUX RÉALISÉS DANS LE DÉPARTEMENT INTÈGRENT DU TRAIN (TGV, TER ET AUTRES TRAINS).



2%

DES TRAJETS INTERMODAUX RÉALISÉS DANS LE DÉPARTEMENT INTÈGRENT DU VÉLO.

LES INTERMODALITÉS LES PLUS PRATIQUÉES DANS LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE



VP= Véhicule Particulier, généralement la voiture
TC = Transport en Commun

Environ 2/3 des déplacements intermodaux – faisant intervenir deux modes ou plus – sont des correspondances entre transports en commun. L'intermodalité entre la voiture et le transport en commun représente 28% des 3% de déplacements intermodaux soit un peu plus de 10 000 déplacements quotidiens des habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine.



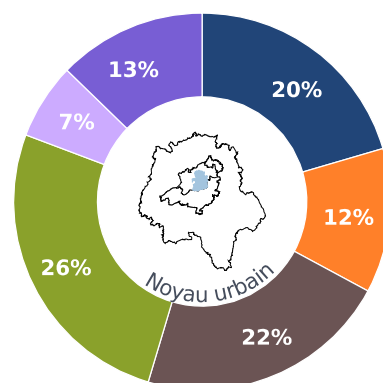
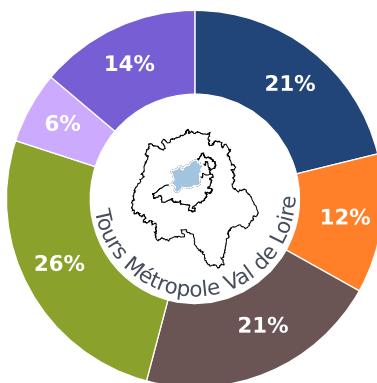
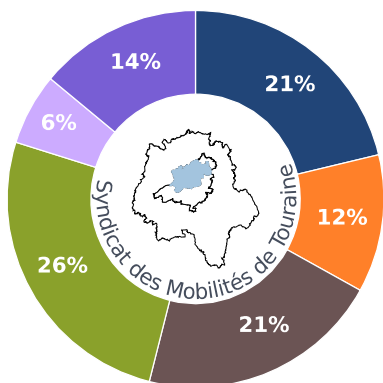
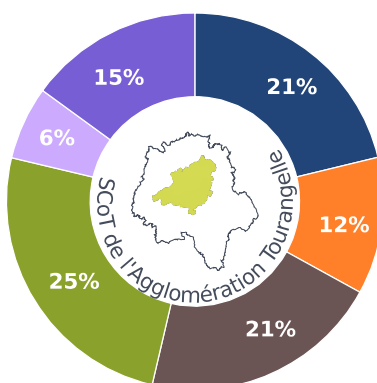
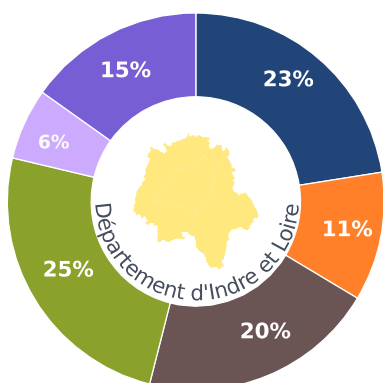
40%

DES TRAJETS INTERMODAUX RÉALISÉS DANS LE DÉPARTEMENT INTÈGRENT LE TRAMWAY.

04. POURQUOI LES HABITANTS SE DÉPLACENT-ILS ?

Motifs hors déplacements réalisés à l'extérieur de l'aire d'enquête

Répartition des déplacements par motif selon le lieu de résidence



- Travail
- Formations
- Achats et services
- Accompagnement
- Démarches
- Loisirs, autres

Près de la moitié des déplacements des habitants sont liés à des motifs contraints (travail, formation (scolarité et études) et accompagnement).

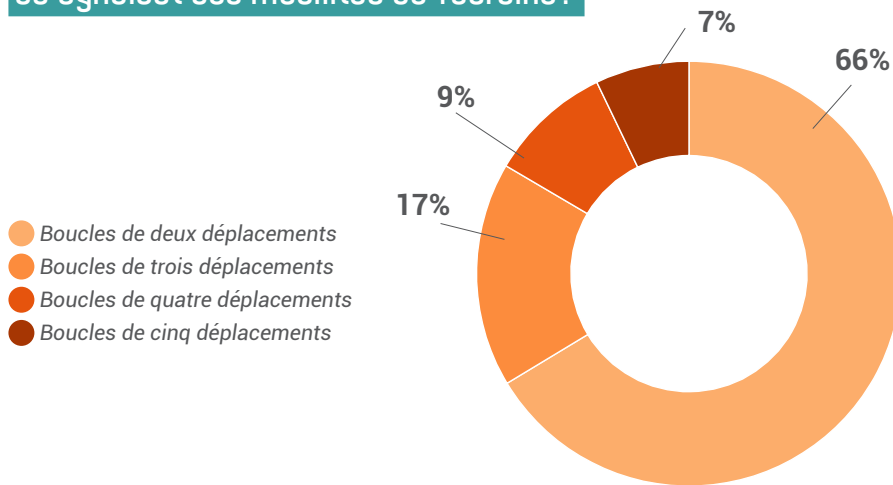
Les loisirs représentent le principal motif de déplacement quelle que soit l'échelle, notamment car il s'agit d'un motif intergénérationnel (contrairement aux études par exemple).

MÉTHODE :
LE MOTIF « ACTIVITÉ » S'INTÉRESSE AU MOTIF À DESTINATION DU DÉPLACEMENT. EN SONT EXCLUS LES DÉPLACEMENTS À DESTINATION DU DOMICILE QUI SONT CONSIDÉRÉS COMME DES RETOURS D'ACTIVITÉ ET NON COMME UNE ACTIVITÉ EN SOI.

Motifs de déplacements des habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine

- 26% des déplacements pour le loisir
- 21% des déplacements pour le travail
- 21% des déplacements pour les achats et services
- 14% Des déplacements pour l'accompagnement
- 12% des déplacements pour les formations
- 6% pour les démarches

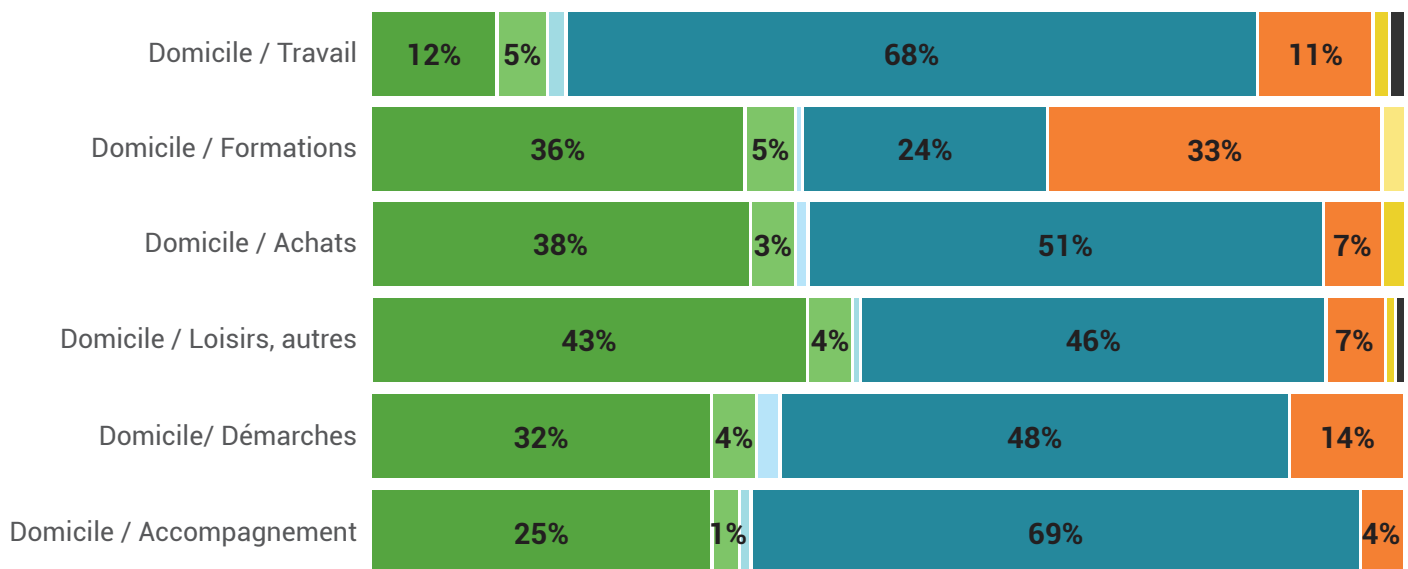
Quel enchainement des déplacements pour les habitants du Syndicat des Mobilités de Touraine?



» **BOUCLE DE DÉPLACEMENTS :**
UNE BOUCLE DE DÉPLACEMENTS CONSIDÈRE LA TOTALITÉ DES DÉPLACEMENTS DU DÉPART JUSQU'AU RETOUR AU DOMICILE.

2/3 des boucles de déplacements sont de simples allers-retours vers le domicile.

Quel mode, pour quel motif ?

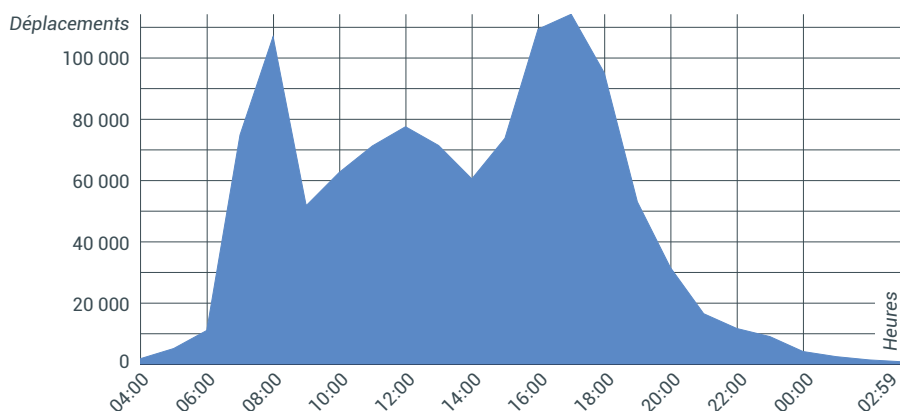


- Marche
- Vélo
- Deux-roues motorisés
- Voiture
- Transports collectifs urbains
- Transports collectifs inter-urbains
- Autres transports collectifs

AIDE À LA LECTURE :
L'utilisation de la voiture est la plus importante pour les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Accompagnement.

05. QUAND LES HABITANTS DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE SE DÉPLACENT-ILS ?

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR HEURE

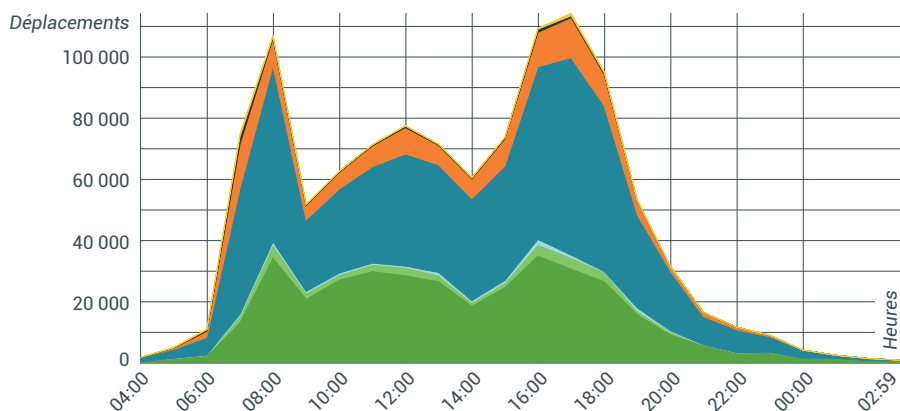


La période de pointe du soir est plus longue et plus chargée que celle du matin.

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS SUR LES HEURES DE POINTE

Habitants du	Heures de pointe du matin	Heures de pointe du soir	Poids total des HP
Département	368 000	629 000	47%
SCoT	234 000	407 000	46%
Syndicat des Mobilités de Touraine	182 000	319 000	45%
Noyau urbain	136 000	246 000	43%

LES DÉPLACEMENTS PAR MODE ET PAR HEURE DE DÉPART



Les déplacements dans la journée suivent les mêmes rythmes, quel que soit le mode de transport.



HEURES DE POINTE :
PÉRIODES DE LA JOURNÉE PENDANT LESQUELLES LE TRAFIC EST LE PLUS IMPORTANT.

Les heures de pointe du matin se situent de

7h à 9h

et captent **16%** des flux journaliers

Les heures de pointe du soir se situent de

16h à 19h

et captent **28.5%** des flux journaliers

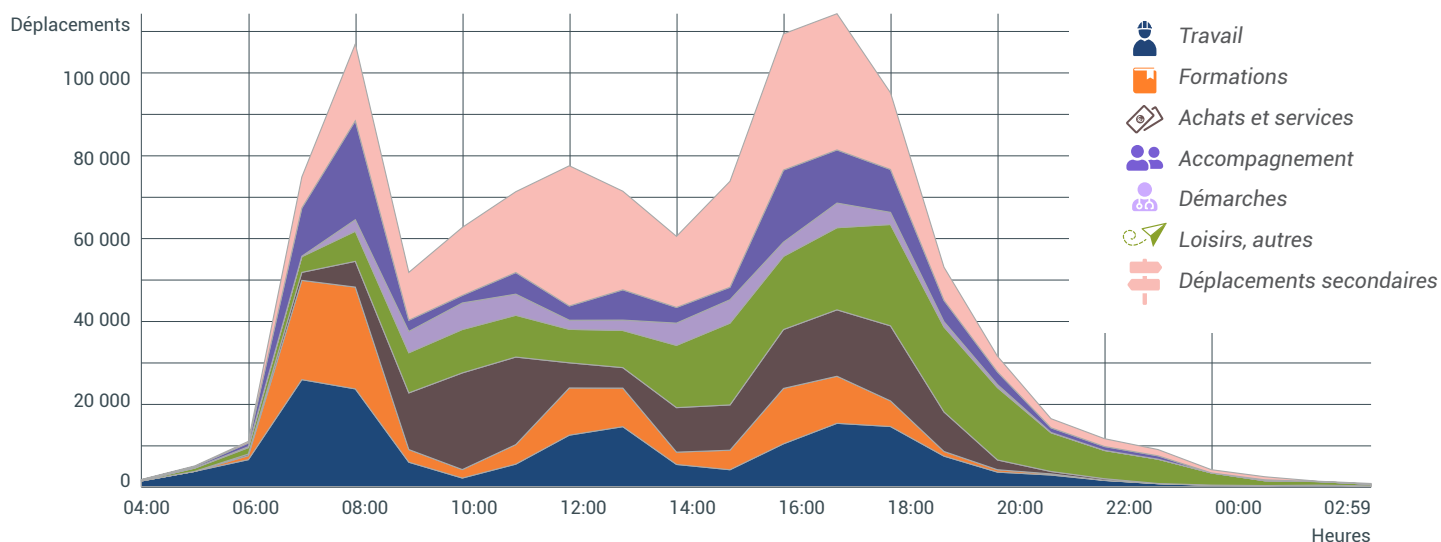


45%

DES FLUX JOURNALIERS DES HABITANTS DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE SONT RÉALISÉS SUR LES HEURES DE POINTE DU MATIN ET DU SOIR.

- Marche
- Vélo
- Deux-roues motorisés
- Voiture
- Transports collectifs urbains
- Transports collectifs inter-urbains
- Autres transports collectifs

Les déplacements sur le Syndicat des Mobilités de Touraine par motif et par heure de départ



POIDS DES HEURES DE POINTE DANS LES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

	7h - 9h	16h - 19h	Heures de pointe
Domicile-Travail	29.4%	23.9%	53.3%
Domicile-Formations	40.2%	25.6%	65.8%
Domicile-Achats	5.1%	30.2%	35.3%
Domicile-Loisirs, autres	5%	27.8%	32.8%
Domiciles-Démarches	5.7%	24.7%	30.4%
Domicile-Accompagnement	30.6%	35%	65.6%



AIDE À LA LECTURE :

29.4%

des déplacements domicile-travail sont réalisés de 7h à 9h.

» **66%**

DES DÉPLACEMENTS POUR MOTIF « FORMATIONS » SONT RÉALISÉS SUR LES HEURES DE POINTE, SOIT 79 400 DÉPLACEMENTS.

» **53%**

DES DÉPLACEMENTS POUR MOTIF « TRAVAIL » SONT RÉALISÉS SUR LES HEURES DE POINTE, SOIT 89 600 DÉPLACEMENTS.

POIDS DES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS DANS LES HEURES DE POINTE

	Dom.- Travail	Dom.- Formations	Dom.- Achats	Dom.- Loisirs, autres	Dom.- Démarches	Dom.- Accompagnement
7h - 9h	27.2%	26.7%	4.5%	6.1%	1.6%	19.6%
16h - 19h	12.6%	9.7%	15.2%	19.4%	3.9%	12.7%
Heures de pointe	17.9%	15.9%	11.3%	14.6%	3%	15.2%



AIDE À LA LECTURE :

27.2%

des déplacements réalisés de 7h à 9h le sont pour le domicile-travail.

» **74%**

DES DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS DE 7H À 9H LE SONT POUR LE TRAVAIL, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION.

» **35%**

DES DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS DE 16H À 19H LE SONT POUR LES ACHATS ET LE LOISIR.



06. DISTANCE ET DURÉE JOURNALIÈRES DES DÉPLACEMENTS ?

Distance et durée journalières de déplacement

Département	62 mn	27 km
Département hors SCoT	60 mn	33 km
SCoT	64 mn	23 km
SCoT hors Syndicat des Mobilités de Touraine	67 mn	33 km
Syndicat des Mobilités de Touraine	63 mn	20 km
Noyau urbain	63 mn	18 km

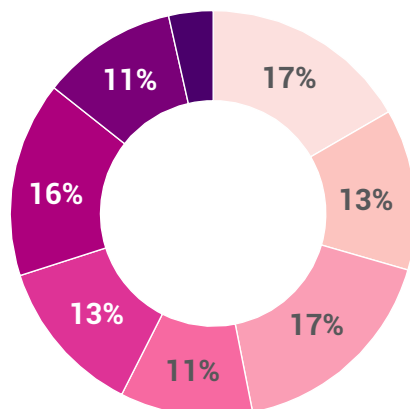
Le budget temps est très homogène pour tous les habitants, contrairement aux distances quotidiennes de déplacement qui varient presque du simple au double.

» DANS UNE JOURNÉE, UN HABITANT DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE PARCOURT **20 KILOMÈTRES** (CONTRE **33KM** POUR UN HABITANT DU DÉPARTEMENT HORS SCOT)...

...ET IL SE DÉPLACE SUR UN TEMPS DE **63 MINUTES** (CONTRE **60 MN** POUR UN HABITANT DU DÉPARTEMENT HORS SCOT).

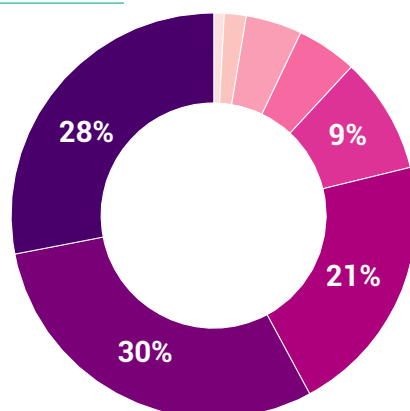
RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS SELON LES CLASSES DE DISTANCES

- moins de 500 m
- 0.5 à 1 km
- 1 à 2 km
- 2 à 3 km
- 3 à 5 km
- 5 à 10 km
- 10 à 25 km
- supérieur à 25 km



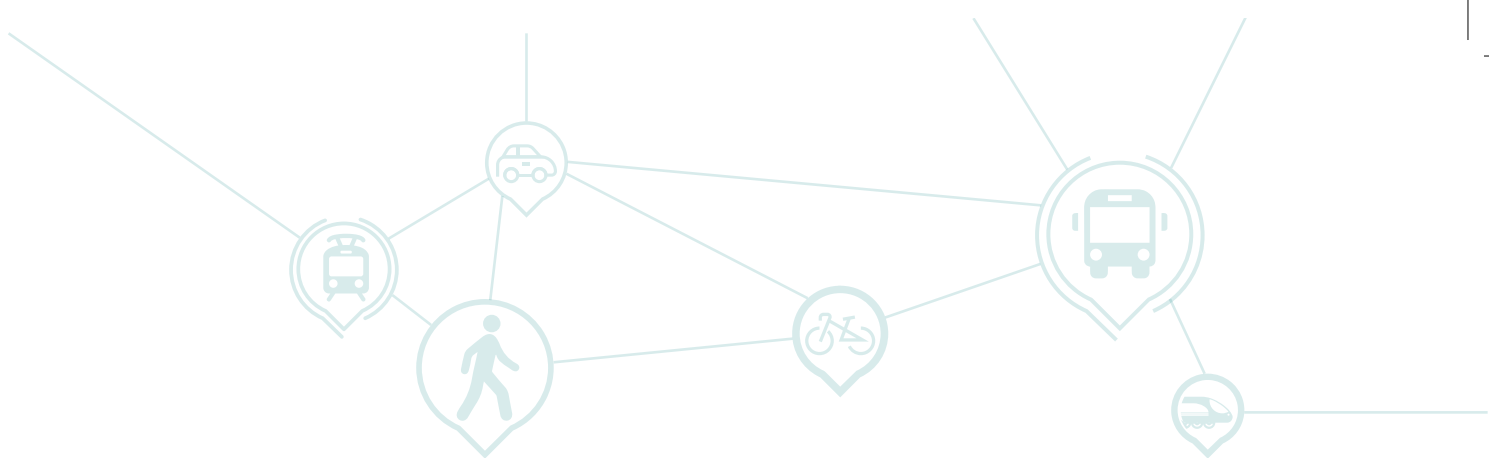
RÉPARTITION DES DISTANCES PARCOURUES SELON LES CLASSES DE DISTANCES

- moins de 500 m
- 0.5 à 1 km
- 1 à 2 km
- 2 à 3 km
- 3 à 5 km
- 5 à 10 km
- 10 à 25 km
- supérieur à 25 km



AIDE À LA LECTURE :

Les déplacements de moins de 3 kilomètres représentent 58% des déplacements réalisés mais seulement 12% des kilomètres parcourus. A contrario, seuls 5% des déplacements font plus de 25 kilomètres, mais ils représentent 28% des kilomètres parcourus.

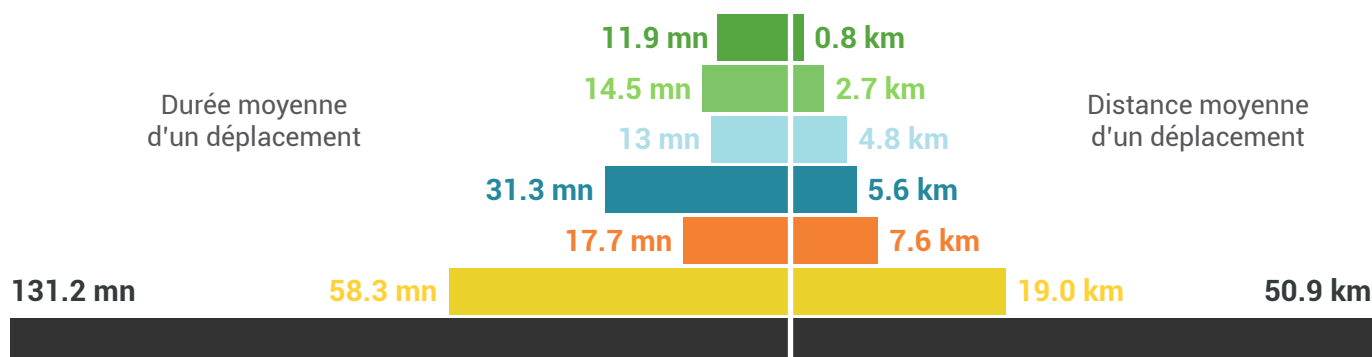


Distance et durée d'un déplacement

Département	18 mn	7.1 km
Département hors SCoT	18.4 mn	9.2 km
SCoT	18.4 mn	6.0 km
SCoT hors Syndicat des Mobilités de Touraine	20.5 mn	9.0 km
Syndicat des Mobilités de Touraine	17.8 mn	5.3 km
Noyau urbain	17.9 mn	4.7 km

» MALGRÉ DES DISTANCES DE DÉPLACEMENT DIFFÉRENTES, LE TEMPS DE DÉPLACEMENT EST IDENTIQUE POUR TOUS LES HABITANTS D'INDRE-ET-LOIRE.

Les durées et distances moyennes selon les modes



- Marche
- Vélo
- Deux-roues motorisés
- Voiture
- Transports collectifs urbains
- Transports collectifs inter-urbains
- Autres transports collectifs

NB : sont comptabilisés comme « Autres transports collectifs » le TGV, les trains (hors TGV et TER), les transports employeurs, les transports fluviaux ou maritime, et l'avion.

» LES DÉPLACEMENTS EN TRANSPORT EN COMMUN URBAIN DURENT EN MOYENNE 31 MN POUR UNE DISTANCE MOYENNE DE 5.6 KM.

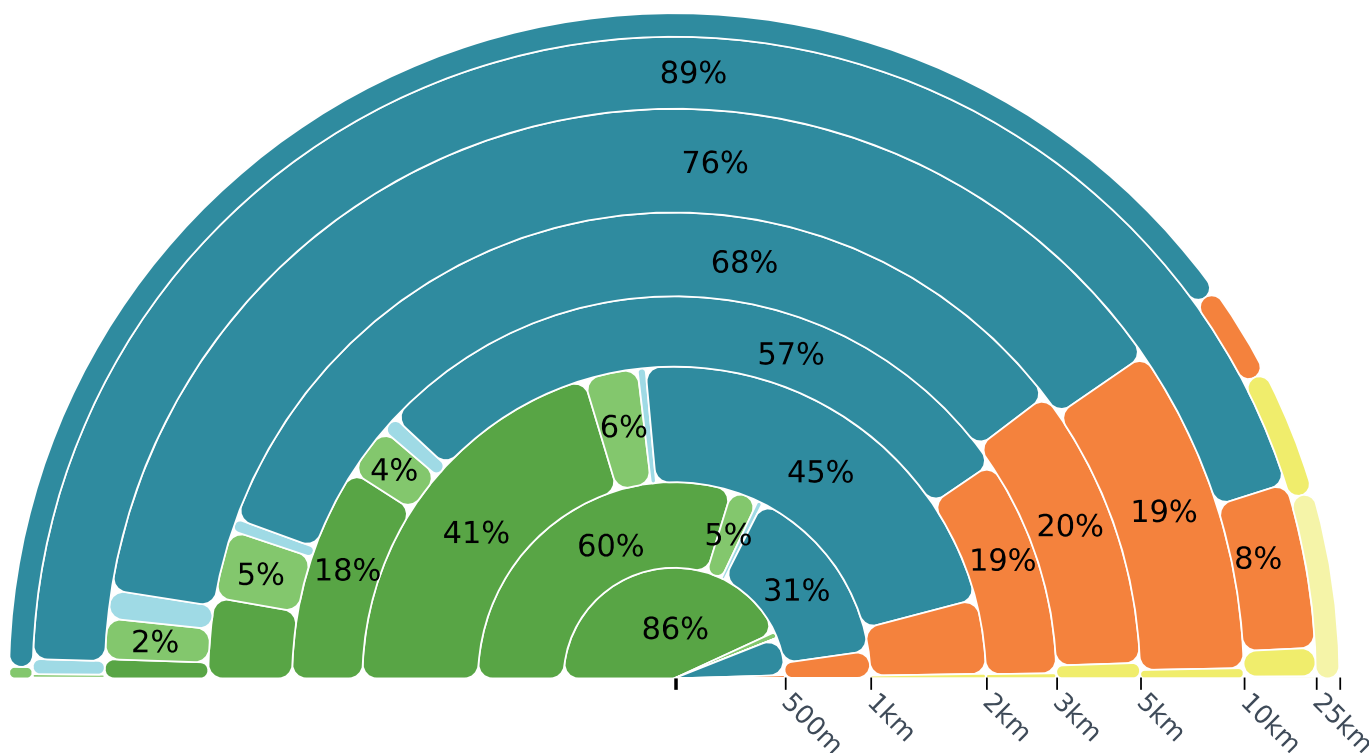
LES DÉPLACEMENTS À VÉLO DURENT EN MOYENNE MOINS DE 15 MN POUR UNE DISTANCE MOYENNE DE 2.7 KM.



AIDE À LA LECTURE :

86%
des déplacements de 0 à 500m sont réalisés en marche à pied.

RÉPARTITION DES PARTS MODALES SELON LES DISTANCES POUR LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE



Les parts modales du transport en commun urbain sont les plus importantes sur des trajets allant de 2 à 10 km.

- Marche
- Vélo
- Deux-roues motorisés
- Voiture
- Transports collectifs urbains
- Transports collectifs inter-urbains
- Autres transports collectifs

» PLUS DE LA MOITIÉ DES DÉPLACEMENTS DES HABITANTS DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE FONT MOINS DE 5 KM.

» UN TIERS DES DÉPLACEMENTS DE 500 M À 1 KM SONT RÉALISÉS EN VOITURE.

ENQUÊTE MOBILITÉ : COMMENT SE DÉPLACENT LES HABITANTS SUR UNE JOURNÉE

**SYNDICAT
DES MOBILITÉS
DE TOURAINE**
297 005
habitants

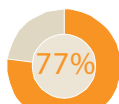
CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ET DES MÉNAGES

2,08 | 1,97 personnes par ménage
en 2008

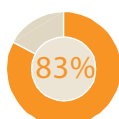
50% de la population du département réside dans le Syndicat des Mobilités de Touraine

41% | 45% des ménages ne comptent qu'1 personne
en 2008

ENQUÊTE 2008 | L'ENQUÊTE MOBILITÉS 2019 EN INDRE-ET-LOIRE
4 685 personnes enquêtées



Ménages motorisés



Population ayant le permis de conduire

1,08 par ménage en 2019

1,17 en 2008

162 416 à disposition des habitants

ÉQUIPEMENTS DES MÉNAGES

56% de ménages avec un vélo



MOBILITÉ DES RÉSIDENTS

1 100 000 déplacements quotidiens :



3,87 en 2008

3,98 déplacements par jour et par personne en 2019



63 minutes

Temps de déplacement par jour = 17 minutes par déplacement

0-3km : 58% des déplacements

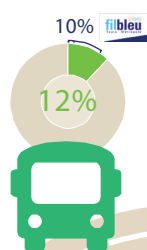
3-10km : 29% des déplacements

8,5% en 2008

10% part d'immobile

10-25km : 11% des déplacements

+25km : 2% des déplacements



74% conducteur solo



MODES DE DÉPLACEMENTS DES RÉSIDENTS



MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

69% Déplacements domicile-travail sont faits en voiture

75% Déplacements en lien avec le domicile

dont 15% domicile-travail

Pour en savoir plus : <https://emc2-touraine-mobilites.scan-datamining.com/>



13% des déplacements sont réalisés par des «visiteurs»

87% des déplacements sont réalisés par les habitants

1 100 000 déplacements réalisés dans le SMT

92% des déplacements des habitants sont réalisés à l'intérieur du SMT

FLUX

220 400 échanges entre le SMT et le reste du département



Syndicat des Mobilités de Touraine

Contact

☎ 02 47 80 12 00

✉ mobilites@mobilites-touraine.fr

www.mobilite.tours-metropole.fr

<https://emc2-touraine-mobilites.scan-datamining.com>



Création : © JTS conseils • 02 47 41 05 55 • www.jtsconseils.com

